

Pour diffusion immédiate
CNW 01
et hebdomas de la région de Montréal

Financement d'un consortium de recherche précompétitive sur le médicament

Québec annonce un investissement de 9 M\$ pour le Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM)

Montréal, le 3 mars 2010. - Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, ainsi que le député de Verdun et leader parlementaire adjoint du gouvernement, M. Henri-François Gauthier, annoncent une contribution financière de 9 M\$ sur trois ans au Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM). Ce soutien financier accordé au CQDM vise la croissance de la compétitivité des entreprises en technologie des sciences de la vie, par la recherche et le développement.

Ce consortium, une première au Canada, a pour but de stimuler la recherche québécoise en matière de développement de médicaments. En regroupant d'éminents scientifiques des milieux industriel, universitaire, hospitalier et gouvernemental, le CQDM favorise la synergie entre la recherche universitaire et la recherche industrielle. Ce partenariat public-privé facilite la création d'outils mieux adaptés à la découverte de médicaments plus efficaces et plus sécuritaires.

« Le secteur biopharmaceutique est l'un des secteurs les plus actifs en terme de recherche et développement. Pour le Québec, il s'agit d'un secteur important de son économie, avec plus de 145 entreprises et près de 21 000 emplois directs. Grâce à cet investissement, le gouvernement du Québec contribue au financement de projets de recherche innovants et importants pour les avancées dans les technologies des sciences de la vie québécoises », a signifié le ministre Clément Gignac.

La subvention accordée au CQDM s'inscrit dans l'esprit de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), dont une des orientations stratégiques est de mieux appuyer la recherche industrielle et l'innovation. L'alliance entre les entreprises privées et les centres de recherche constitue la pierre angulaire de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Pour ce faire, la SQRI favorise le développement de regroupements sectoriels de recherche industrielle, notamment dans le domaine du médicament.

L'aide financière accordée au CQDM pour la période 2009-2012 est de 9 M\$, dont 3 M\$ pour l'année 2009-2010. Le budget total du CQDM pour la période est de 32,5 M\$. Trois entreprises pharmaceutiques, Merck-Frosst, Pfizer et Astra-Zeneca, investissent 1 M\$ par année dans le Consortium. En plus des trois sociétés pharmaceutiques, le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) et les Réseaux de centre d'excellence Canada contribuent au financement du CQDM.

« Par cette initiative, notre gouvernement réitère l'importance du secteur biopharmaceutique pour le Québec. Le CQDM a été créé pour répondre aux besoins du secteur industriel, où la recherche est également très active. Nous sommes fiers de contribuer aux avancées de ce regroupement qui fait tant pour la recherche et de développement au Québec », a ajouté le député Henri-François Gautrin.

« L'appui du gouvernement permettra de donner une plus grande envergure à la programmation de recherche en accordant au CQDM la possibilité de financer plus de projets. Nous permettrons à encore plus d'entreprises de combler leurs besoins en innovation », a conclu M. Max Felhman, président-directeur général du Consortium québécois sur la découverte du médicament.

À propos du Programme de soutien à la valorisation et au transfert - volet 4 - Soutien aux regroupements sectoriels de recherche industrielle

Ce programme favorise la mise en commun des efforts de recherche des entreprises et des institutions de recherches publiques. Il souhaite répondre aux besoins exprimés par l'industrie, en mettant à profit les expertises développées dans les universités, les établissements d'enseignement collégial, les grandes institutions publiques et bon nombre d'organismes à but non lucratif, qui jouent un rôle dans la valorisation des résultats de la recherche et dans le transfert des connaissances.

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, s'inscrire au fil RSS suivant : www.mdeie.gouv.qc.ca/rss.

Source :

Anne-Sophie Desmeules
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation
Téléphone : 418 691-5650